

PERL
Rue des Cordiers
22300 LANNION
06.17.52.29.79
perl.asso22@gmail.com
www.perl-asso22.fr



Lettre d'information N° 5 – Mai 2025

Au Sommaire :

- 1 – La PERL : Association reconnue d'intérêt général.**
 - 2 – Retour sur la conférence « Addictions et écrans : je gère ? ».**
 - 3 – Adhésions pour la rentrée 2025.**
 - 4 – Un nouveau stagiaire à la PERL.**
 - 5 – Quelques dates de fin d'année scolaire.**
 - 6 – Les examens avant les vacances !**
 - 7 – Informations diverses.**
-

1 – La PERL : Association reconnue d'intérêt général.

Qu'est-ce qu'une association reconnue d'intérêt général ?

Une association reconnue d'intérêt général est une structure à but non lucratif, dont l'activité présente un intérêt pour la société (éducation, culture, solidarité, environnement, ...). Elle doit avoir une gestion désintéressée et ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint.

Ce statut permet à l'association de délivrer des reçus fiscaux.



Quel avantage pour nos adhérents ?

Il sera possible à nos adhérents de déduire de leurs impôts le montant des adhésions dès la rentrée 2025. La déduction fiscale est donc possible à hauteur de 66% sur la partie adhésion.

Pour mon adhésion, cela donnera quoi ?

En tant qu'adhérent à la PERL cette année, votre cotisation 2025/2026 s'élèvera :

- ✓ pour le LG&T à 40€ (adhésion : 30€ et location : 10€)
 - ↳ il restera à votre charge après déduction d'impôt : 20,20€.
- ✓ pour le LP à 20€ (adhésion : 15€ et location : 5€)
 - ↳ il restera à votre charge après déduction d'impôt : 10,10€.

Et, au LG&T comme au LP, un tarif réduit est également prévu pour les familles non imposables.

2 – Retour sur la conférence « Addictions et écrans : je gère ? ».

Le mercredi 23 avril dernier, nous avons organisé une conférence interactive intitulée : "Addictions et écrans : Je gère ?". Cette soirée était animée par Charlotte Prével (psychopédagogue, intervenante pour l'association Les Chevaliers du Web).

Pour le retour de ce type d'animation organisée par la PERL après COVID, nous nous réjouissons d'avoir pu accueillir 125 spectateurs composés de collégiens, lycéens, parents, personnels des établissements mais également de personnes extérieures.

Afin de connaître le ressenti des participants, nous leur avons transmis un questionnaire de satisfaction et voici une synthèse des retours :

- Procédure d'inscription : 95% des participants ont trouvé qu'elle était simple.
- Note globale de satisfaction des participants : 16,8/20
- Satisfaction sur différents aspects :

	Très insatisfait	Plutôt insatisfait	Ni satisfait, ni insatisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait
Parking	4,5%	4,5%	22,7%	31,8%	36,5%
Amphithéâtre		4,5%		40,9%	54,6%
Conférencière		13,6%	18,2%	54,6%	13,6%
Pertinence du sujet			4,5%	27,3%	68,2%
Contenu global		22,7%	13,6%	50%	13,7%
Usage de la technologie		4,5%	9,1%	59,1%	27,3%
Gestion du temps		27,3%	9,1%	50%	13,6%

- Evaluation de la conférencière :

	Pas bien du tout	Pas assez bien	Assez bien	Très bien	Extrêmement bien
Expliquer l'objectif			22,7%	54,5%	22,8%
Présenter les concepts			22,7%	59,1%	18,2%
Maintien de l'intérêt		31,8%	18,2%	36,4%	13,6%
Encourager la participation			18,2%	59,1%	22,7%
Répondre aux questions	4,5%	9,1%	50%	27,3%	9,1%

- Satisfaction concernant les attentes du public :



- Ce qui a le plus plu dans l'évènement :
 - ✓ Très bonne organisation.
 - ✓ Le sujet de la conférence.
 - ✓ Les échanges, le fait de faire participer le public, les interactions adaptées aux ados.
 - ✓ Le fait d'envisager les deux points de vue (enfant et adulte). Ce n'était pas une vision unilatérale.
- Ce qui a le moins plu dans l'évènement :
 - ✓ Horaire un peu tardif en semaine.
 - ✓ Manque de propositions (astuces) pour s'éloigner des écrans. Solutions concrètes à développer.
- Probabilité de vous revoir à notre prochain évènement : 71,4%

Nos remerciements vont au lycée Félix Le Dantec pour nous avoir prêté gracieusement l'amphithéâtre mais également aux collègues voisins et aux mairies de Lannion et de Perros-Guirec pour avoir communiqué sur notre évènement.

Nous espérons renouveler ce type d'action dès l'année prochaine. Pour cela, nous vous solliciterons très certainement après la rentrée de septembre 2025 pour choisir le thème que vous souhaitez aborder.

3 – Adhésions PERL pour la rentrée 2025.

La fiche d'adhésion PERL pourra être téléchargée dans le dossier numérique d'inscription au lycée. Vous la trouverez également sur notre site internet (<https://www.perl-asso22.fr>) à partir du lundi 26 mai 2025.

Il vous suffira d'imprimer cette fiche d'adhésion, de la compléter, de joindre les règlements et de nous la retourner de préférence lorsque votre enfant nous rendra les manuels de cette année (courant mai/juin), ou la déposer au local de la PERL ou à l'accueil du lycée, ou l'envoyer par courrier (Association PERL – Lycée Félix Le Dantec – Rue des Cordiers – 22300 Lannion).

Remarque : si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer la fiche d'adhésion, nous mettrons quelques exemplaires à votre disposition au local de la PERL ainsi qu'à l'accueil du lycée. Votre enfant pourra passer demander ce dossier à partir du 27 mai.

4 – Un nouveau stagiaire à la PERL.

A partir du 26 mai et pour une durée de cinq semaines, la PERL accueillera Ludovic Bozier, étudiant en 1^{ère} année de BTS SIO du lycée. Il aura pour mission de moderniser notre site internet actuel avant les vacances d'été.

5 – Quelques dates de fin d'année scolaire.

Les quelques dates à retenir avant les vacances d'été :

I. Retour des manuels scolaires (et si possible avec le dossier d'inscription PERL pour la rentrée 2025) :

- ✓ EPC1 et 1^{ère} CIEL :
 - ❖ Lundi 12 mai à 9h00 ou à 10h00.
 - ❖ Jeudi 15 mai à la pause de 10h00 pour les retardataires.
- ✓ 2^{nde} OP :
 - ❖ Mardi 27 mai à 10h00.
 - ❖ Mercredi 28 mai à la pause de 10h00 pour les retardataires.
- ✓ 2^{nde} Général, 1^{ère} G&T, EPC2 et 2MTNE :

L'ordre de passage sera défini par le lycée qui l'indiquera dans l'emploi du temps des classes.

 - ❖ Mardi 3 juin de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00,
 - ❖ Mercredi 4 juin de 8h00 à 11h30,
 - ❖ Jeudi 5 juin de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00,
 - ❖ Vendredi 6 juin de 9h00 à 11h30 pour les retardataires.
- ✓ Terminales :

Pas de passage par classe, chaque élève déposera ses manuels sur l'un des créneaux ci-dessous.

 - ❖ Lundi 16 juin de 10h00 à 13h00 (jour de l'épreuve de philosophie),
 - ❖ Jeudi 19 juin de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30,
 - ❖ Vendredi 20 juin de 11h00 à 12h30 et de 13h30 à 14h30,
 - ❖ Vendredi 4 juillet de 10h00 à 12h00 (jour des résultats du BAC),
 - ❖ Vendredi 9 juillet de 10h00 à 13h00 (jour des résultats du rattrapage).

II. Fin des cours :

- ✓ Secondes et Premières : mardi 10 juin au soir.
- ✓ Terminales : mercredi 11 juin à midi (journée des terminales).

III. Stage d'observation pour les élèves de seconde générale et technologique : du 16 au 27 juin 2025.

6 – Les examens avant les vacances !

Vous serez nombreux à passer des examens avant de profiter de vos vacances d'été bien méritées.

La PERL soutient tous les jeunes dans ce moment si important dans leurs études.

A commencer par les 3^{èmes} qui passeront leur premier examen avec le Diplôme National du Brevet qui se déroulera les 26 et 27 juin.

Pour les lycéens, le baccalauréat professionnel débute ce jour (lundi 12 mai) avec les épreuves écrites du domaine général. Pour le baccalauréat général et technologique, la philosophie comme chaque année annoncera le début des épreuves dès le lundi 16 juin 2025.

Surtout, les parents, faites confiance et métrisez-vous :



Avant de partir en vacances, n'oubliez pas les deux points ci-dessous :

- ✓ Rendre vos manuels scolaires,
- ✓ Inscription PERL pour la rentrée 2025/2026.

7 – Informations diverses

Les conseils de classe

Les plannings des conseils de classe du 3^{ème} trimestre et 2nd semestre pour le lycée sont disponibles sur notre site internet (<https://www.perl-asso22.fr>). Ils ont débuté depuis le 5 mai et se termineront le vendredi 6 juin.

Pour les collèges, les plannings seront également consultables sur notre site internet dès qu'ils nous auront été transmis par les établissements.

Fouilles inopinées des sacs à l'entrée du lycée

Une fouille de sacs par la police nationale a eu lieu le mercredi 7 mai au matin avant l'entrée des lycéens dans l'établissement.

Cette opération a été réalisée dans le cadre des consignes ministérielles annoncées le 21 février 2025 par la ministre de l'Éducation nationale (Élisabeth Borne).

Cette directive nationale a pour but de lutter contre les violences à l'école ou aux abords des établissements scolaires.

L'Assemblée Générale de la PERL

La prochaine Assemblée Générale de la PERL aura lieu le **jeudi 11 septembre 2025 à 20h30**.

Nous vous serions reconnaissant de participer à ce moment de partage et de synthèse de l'année passée mais également de la présentation des actions futures de notre association.

Pour rester en contact

Si vous souhaitez contacter notre secrétariat même durant les vacances d'été :

☎ : 06.17.52.29.79

✉ : perl.asso22@gmail.com

Et toujours une mine d'infos sur notre site internet : <https://www.perl-asso22.fr>